

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 3.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 17 JANVIER 1878

## NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME cette année un magnifique

PORTRAIT DE  
SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,  
Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

## LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

## Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centimes additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

## SOMMAIRE

La France et MacMahon.—A la veille, par Fabien Vasse.—L'Institut Canadien-Français d'Ottawa, par L. O. D.—Gazette des Tribunaux : Deux vieillards assassinés pour seize francs.—Recettes utiles.—Closets et autres.—Prix de beauté.—La prise de Plevna.—Faits divers.—Poésie : A la mémoire d'un confrère, Marie-Ludger Casgrain, par Alfred Tremblay.—Une fille laide (suite).—Nos gravures : Les nouveaux ministres en France ; le Saint-Père ; Souvenir du jour de l'an 1878.—Sommaire des nouvelles étrangères de la semaine.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : Souvenirs du jour de l'an 1878 : Le lieu où se reposait le Saint-Père avec ses familiers dans les jardins du Vatican, avant sa maladie ; La chambre à coucher du Saint-Père ; Le ministère parlementaire en France : Pendant que le maître est absent.

## LA FRANCE ET MACMAHON

Il paraît de plus en plus certain qu'on a voulu forcer le maréchal MacMahon à continuer la lutte contre la majorité, et à la terminer par un coup-d'état qui aurait déchaîné la guerre civile sur la France. Il est bien évident que les républicains, après les élections qui venaient de leur donner tant de force, n'auraient pas laissé détruire la république sans se battre.

MacMahon avait promis de ne pas se soumettre, mais il a cru qu'il valait mieux s'humilier que de porter la responsabilité d'avoir fait la guerre civile dans des circonstances où rien réellement ne la rendait justifiable. Il a compris qu'ayant accepté la république, il doit en accepter les conséquences, savoir : le gouvernement de la majorité, laquelle a des droits acquis qu'il n'est pas plus permis de violer que les droits de toute autre autorité constituée.

Si cette majorité vient à abuser de ses droits, si l'élément radical, prenant le dessus, met en danger les traditions religieuses et nationales de la France, alors ce sera différent.

Jusqu'à là, les républicains auront nécessairement les sympathies de la majorité des Français et des nations étrangères, et MacMahon n'aura ni le motif ni la force nécessaire pour provoquer une guerre civile.

M. Saint-Genest, l'un des principaux rédacteurs du *Figaro* de Paris, croyait et disait, après le coup-d'état du 16 mai, que le Président, pour être logique, devait emporter les élections n'importe comment, mais que, n'ayant pas voulu aller jusque là, il avait bien fait de se soumettre sans se démettre, et attendre.

Après avoir dit que MacMahon a mieux aimé s'humilier, sacrifier sa dignité, que d'exposer la France à la guerre civile, le fougueux écrivain conservateur, légitimiste même, ajoute :

Quel est donc le conservateur, quel est donc le républicain qui a le droit de lui jeter la pierre ?

Oui, à moins qu'il en soit fini de la France, à moins qu'il n'y ait plus d'espoir, ou reconnaîtra bientôt que, de tous les actes politiques du Maréchal, le plus admirable est celui qu'il vient d'accomplir !

On pourra discuter les autres, mais ce qu'il vient de faire est au-dessus de tout éloge ! C'est plus beau que Sébastopol, c'est plus beau que Magenta !

Une fois certaines fautes commises, il avait à choisir entre sa "personnalité" et le salut du pays, il n'a pas hésité.

Dieu sait que nous ne lui aurions jamais demandé un tel sacrifice, non ! nous le croyions même au-dessus des forces humaines !... Nous croyions que l'oubli de sa dignité, de son amour-propre, ne pouvait jamais aller jusque-là ; nous ne croyions pas que le vrai patriotisme, la vraie grandeur d'une âme pussent monter si haut.

Mais puisque le Maréchal n'a pas trouvé l'épreuve au-dessus de ses forces, soyons-lui recon-

naissants ! les fautes commises viennent de nous, de nos divisions, de nos folies, c'est nous les coupables !... C'est lui la victime expiatoire !

Car il reste pour nous sauver ! Son maintien à la présidence, c'est le Congrès ajourné, le Sénat conservé, le temps donné à la France de devenir raisonnable : ne l'oublions jamais.

Donc, pas de récrimination ; M. Dufaure est un honnête homme et un vrai chrétien. M. Borel est un honnête général, respecté de toute l'armée... Il n'y a certes pas de péril social imminent.

Que les républicains soutiennent le nouveau ministère, puisque c'est le leur ; quant à nous, soutenons simplement le Maréchal.

Et, pour le soutenir, sachons nous résigner, et sans approuver une politique qui n'est pas et ne sera jamais la nôtre, ne lui créons pas d'embarras par une opposition sans patriotisme et sans raison.

Voici, d'après le *Journal de Loiret*, ce qui se passa lorsque le Maréchal eut appris qu'on ne pouvait former le ministère Batbie :

Bientôt un assez grand nombre des amis et des conseillers du Maréchal arrivèrent. A côté de M. Batbie se trouvaient M. Deppeyre, M. Montgolfier, les sénateurs qui avaient dû entrer avec eux dans le ministère, et les derniers ministres, les collègues de M. de Rochebouët.

Le Maréchal déclara que, puisque les conservateurs qu'il avait consultés se jugeaient impuissants à prendre le pouvoir, il n'avait plus qu'à quitter la Présidence, et il lut le message par lequel il annonçait cette résolution aux deux Chambres et au pays.

La scène alors fut singulièrement dramatique. Pendant près d'une demi-heure, tous les personnages présents supplèrent le Maréchal de ne pas se démettre. Ils lui montrèrent les extrêmes dangers et les périls immédiats de sa démission. Ils multiplièrent les adjurations et les instances pour le dissuader.

Le Maréchal résistait toujours. A la fin, le Maréchal, las et tremblant d'émotion, prononça ces mots : "Vous voulez, messieurs, que je reste, malgré ma parole. Vous voulez donc que je me déshonore ?..."

L'assistance était silencieuse, et le Maréchal continua, les yeux pleins de larmes : "Vous me demandez le plus terrible sacrifice qu'on puisse demander à un homme, et vous me le demandez au nom du bien public. C'est mon honneur que vous prétendez que je vous livre... Eh bien ! je vous le donne. Puissiez-vous ne pas me le reprocher un jour !"

Le Maréchal a fait à temps ce que le roi Charles X fit trop tard. Le 30 juillet, après une affreuse effusion de sang, Charles X retirait ses Ordonnances et appelait dans ses conseils des hommes que trois jours auparavant il jugeait être des hommes de désordre, des factieux, des rebelles.

De quelle gloire ne se fût-il pas couvert, si, ayant la victoire sur lui-même et sur de dangereux conseillers, Charles X avait retiré ses fatales Ordonnances, au moment même où se produisit le premier éclat de la colère nationale !

Est-ce que Louis-Philippe ne céda point, le 23 février, devant le vœu de Paris, prêt à une lutte suprême ? Est-ce que ce fut la faute du vieux roi, si le sinistre hasard, si l'épouvantable malentendu du boulevard des Capucines ralluma soudain un incendie qui s'était éteint dans l'allégresse et la confiance publique ?

Que d'autres nobles et grands exemples nous pourrions évoquer ici !

Est-ce que le glorieux Anglais qui a nom Robert Peel ne s'est pas démenti et déjugé en vingt-quatre heures pour le bien de son pays, et sous le jet irrésistible de la vérité lui apparaissant ?

## A LA VEILLÉE

M. Aimé Gélinas vient d'être nommé secrétaire privé de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de Manitoba. Cette charge le force à prendre congé des lecteurs de *L'Opinion Publique*. C'est la plus triste nouvelle que nous puissions annoncer aujourd'hui à ses nombreux lecteurs. Nous ne prétendons point faire l'éloge de notre ami Gélinas—dans ce siècle, on ne loue que les morts... et les ministres de son parti... et notre ami n'est ni l'un ni l'autre,

et n'a pas, non plus, la moindre envie d'être l'un ou l'autre. Mais son jeune et brillant passé nous autorise à dire qu'il saura continuer et agrandir son beau chemin commencé au *Constitutionnel*, à la *Minerve* et à *L'Opinion Publique*, qu'il illustra pendant une année. L'avenir appartient à ceux qui travaillent, et M. Gélinas est un rude travailleur. Si le lieutenant-gouverneur de Manitoba est de fer, comme on le dit, il a su se choisir un secrétaire d'acier.

La position qu'il vient d'accepter est peut-être aussi belle et paie peut-être mieux que celle de collaborateur à *L'Opinion Publique*. Souhaitons lui du succès, et que le faste de la Cour ne lui fasse point oublier ses bons lecteurs de *L'Opinion Publique*.

\* \*

La législature de Québec reprendra ses travaux le 19 du courant. Nous aurons un carnaval joyeux comme celui de Venise. Si tout n'est pas chant, musique et fête comme à Venise, tout sera lutte, combat et victoire à Québec, à Ottawa et à Toronto. Ces trois parlements siégeront en même temps. L'hiver politique promet des chaleurs. M. DeBoucherville les a déjà senties, malgré le froid. Au Conseil Législatif, à Québec, l'hon. M. Archambault a salué le discours du trône par un violent coup de feu, presque à bout portant.

L'histoire se réimprime. Après la guerre des deux roses, nous avons la guerre des deux rives, et la guerre des deux villes. Chacun sait bien, en effet, que sous les noms de tracé du Bout-de-l'Île et tracé de Terrebonne, c'est la lutte de Québec contre Montréal. Quoiqu'il en soit, le discours de l'hon. M. Archambault a bien défini le terrain sur lequel doit se livrer la plus grande bataille de la session de Québec. Le gouvernement devra donner des explications devant les Chambres. En attendant, ne préjugeons rien. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. Si le gouvernement nous prouvait que son tracé par Terrebonne est plus avantageux, moins dispendieux que celui par le Bout-de-l'Île, il faudrait bien y passer. Le préjugé gêne tout. En attendant les explications du ministère sur cette importante question du chemin de fer de la rive Nord, soyons convaincus que tout ce qui a été fait l'a été dans le seul but d'être utile au pays. Car, enfin, les ministres d'un pays sont bien autant que le dernier des sujets, que la loi nous oblige de croire honnête, jusqu'à ce que le contraire ne soit prouvé ; ainsi, jusqu'à preuve du contraire, nous sommes obligés de croire à l'intégrité et à la sagesse de ceux qui dirigent et administrent la chose publique. Le dénigrement de nos hommes publics rejait toujours sur nos institutions, et fausse l'éducation publique de la nation. Ce n'est pas en faisant passer nos gouvernants pour des voleurs que vous ferez respecter et aimer nos institutions civiles et politiques. Celui que vous traînez dans la boue aujourd'hui peut être appelé demain aux hautes fonctions de magistrat. Et vos dénigrements auront contribué à diminuer le respect franc et sans borne qui doit toujours entourer la magistrature.

\* \*

Le *Nouveau-Monde* suggérerait, ces jours derniers, d'amender la constitution de notre législature locale, de manière à n'avoir la réunion des Chambres qu'à tous les deux ans. Ce serait un bon moyen